Acte publié le 04/11/2026

COMMUNE DE ROBION

Arrondissement d'APT

DE 2026-066

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION

SÉANCE du 02 novembre 2026

L'an deux mil vingt-six et le deux novembre à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 23 octobre 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Monique JOANNY, Marc VALERO, Laurent MARIANELLI, Gwénaël LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Noël STEBE, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Sylvie JAUFFRET, Bernard BOUDOIRE, Samuel PAGNETTI, Edwige MARIANELLI, Katia CASTELLAN, Lydia CAVA, Julie VALLA, Eugénie GUILLON, Franck STARON, Florian MOLLIEX, Daniel CLING
Absents excusés : Agnès LANET, Marie-Claire GIRARDET, Caroline CHARVET, Samia GUILLARME, Eric GUILLAUMIN, Odile MOLLARD
Pouvoirs de : Agnès LANET à Sylvie JAUFFRET, Marie-Claire GIRARDET à Monique JOANNY, Caroline CHARVET à Michel NOUVEAU, Samia GUILLARME à Daniel CLING, Eric GUILLAUMIN à Laurent MARIANELLI
Secrétaire de séance : Monique JOANNY

7.1.1 - Budget Principal - Décision modificative n°2

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier son article L. 1612-11 ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M57 prévoyant la possibilité de procéder à des décisions modificatives du budget ;

Vu le budget principal pour l'exercice 2026 ;

Considérant qu'il est nécessaire de modifier les crédits prévus au budget principal de la commune ;

Il convient d'inscrire, au budget principal les crédits suivants :

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Opération /Art	Libellé	Montant	Opération/ Art	Libellé	Montant
0089/ 2313	Judo / Constructions	50 000.00	0035/13251	Voirie/ Subventions d'investissement GFP de regroupement	53 500.00
0084/2188	Parc A matériels/ Autres matériels	3 500.00			
Total		53 500.00	Total		53 500.00

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 présents + 5 pouvoirs),

Vote les crédits, au budget principal tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Opération /Art	**Libellé**	**Montant**	**Opération/ Art**	**Libellé**	**Montant**
0089/ 2313	Judo / Constructions	50 000.00	0035/13251	Voirie/ Subventions d'investissement GFP de regroupement	53 500.00
0084/2188	Parc A matériels/ Autres matériels	3 500.00			
Total		53 500.00	**Total**		53 500.00

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-218400992-20261103-DE_2026_066-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/11/2026

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 03 novembre 2026
Le Maire,
Patrick SINTES

MAIRIE DE ROBION (Vaucluse)

La secrétaire de séance
Monique JOANNY

Il est précisé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes (16 av Feuchères – CS 88010 – 30941 NIMES Cedex 09 ou par l'application « télérecours Citoyens » sur le site internet www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.